



Principaux résultats de l'enquête sur la perception qu'ont les chefs de ménage marocains des statistiques fournies par le HCP

En prévision de la Journée Mondiale de la Statistique célébrée par la communauté internationale le 20 octobre 2010 et dans le cadre de l'intérêt qu'il porte à l'auto-évaluation par les citoyens de leur environnement économique et social, le Haut Commissariat au Plan (HCP) a réalisé une enquête sur la perception des chefs de ménage marocains des statistiques qu'il produit et le niveau de confiance qu'ils leurs accordent.

Cette enquête a porté sur un échantillon de 1500 ménages représentatif des différentes catégories sociales de la population résidant en milieu urbain et rural sur l'ensemble du territoire national. La collecte des données s'est effectuée auprès des chefs de ménage du 15 au 30 septembre 2010.

Accès aux statistiques produites par le HCP

Il ressort des résultats de cette enquête que 68% des chefs de ménage ayant un niveau d'études supérieur et 31% de l'ensemble des chefs de ménage s'intéressent régulièrement ou occasionnellement aux publications du HCP.

Parmi ces derniers, 56% accèdent aux données de ces publications par la radio et la télévision, 19% par les journaux et 12% par le bouche à oreille.

Les informations statistiques qui suscitent le plus d'intérêt sont celles qui concernent l'emploi et le chômage pour 28%, les prix à la consommation pour 20%, l'évolution de la pauvreté pour 18%, l'éducation et l'analphabétisme pour 16% et l'économie de manière générale pour 14%.

L'ignorance des statistiques par 69% des chefs de ménage procède pour 59% de la difficulté qu'ils éprouvent à les comprendre, pour 20% de l'absence d'intérêt qu'elles représentent pour eux et pour 8% de l'incapacité qu'ils ont à en disposer facilement.

Niveau de confiance accordée aux statistiques

Les résultats de l'enquête montrent que 70% de l'ensemble des chefs de ménage font confiance aux données statistiques fournies par le HCP (totalement ou moyennement (46%) et à peu près (24%)) contre 11% qui la leur refusent alors que 19% ne se prononcent pas.



En termes de crédibilité des sources institutionnelles de statistique, 58% des chefs de ménage font plus confiance au HCP, 9% aux sources étrangères et 7% autant au HCP qu'aux sources étrangères.

De l'analyse des résultats par niveau d'instruction, il se dégage que 87% des chefs de ménage ayant un niveau d'instruction supérieur font confiance aux statistiques fournies par le HCP et 77% lui octroient le privilège exclusif de la crédibilité.

Perception du statut institutionnel du HCP

S'agissant du statut du HCP, les données de l'enquête montrent que 45% des chefs de ménage sont dans l'incapacité de le définir, 47% pensent qu'il fait partie du gouvernement et 8% qu'il s'agit plutôt d'une structure indépendante. Ce dernier avis est partagé par 28% de ceux ayant un niveau d'instruction supérieur.

Rapports avec les enquêtes statistiques

Au plan de la participation aux enquêtes réalisées par le HCP, 56% y participent par devoir national, 18% par conviction de leur intérêt pour le pays et 14% par obligation légale.

S'agissant de la loi statistique, 29% des chefs de ménage sont renseignés sur ses dispositions garantissant le secret statistique et 36% sur celles relatives à l'obligation de répondre aux recensements et enquêtes statistiques.

Par ailleurs, 97% des chefs de ménage portent un jugement positif sur la manière dont les agents du HCP conduisent les enquêtes alors que 3% considèrent qu'elle devrait s'améliorer.